

Transition énergétique : levier d'innovation et de compétitivité pour les entreprises et les territoires ?

Sylvain Waserman*

Le sujet de la transition énergétique est dans l'esprit des Français depuis de nombreuses années. De très nombreux scientifiques, entreprises, collectivités et citoyens se sont engagés sur ce sujet majeur pour lequel la France a pris des engagements ambitieux. C'est un défi pour toutes les sociétés contemporaines. Mais c'est aussi une réelle opportunité pour interroger les modèles d'affaires, accroître notre souveraineté et consolider notre compétitivité.

Cette opportunité, la France est bien placée pour la saisir. Grâce à la complémentarité stratégique du nucléaire et des énergies renouvelables, le pays a bénéficié en 2024 d'une électricité largement décarbonée à plus de 95 %. C'est un atout précieux dans un contexte international sous tension.

C'est dans ces perspectives que s'inscrivent les actions de l'ADEME qui, grâce aux moyens financiers de l'État, est aujourd'hui le premier financeur public des entreprises dans le domaine de la transition écologique. En 2024, plus de 5000 entreprises ont été accompagnées, pour un montant d'investissement de 2,5 milliards d'euros. Nous construisons avec les entreprises des trajectoires de transformation, avec méthode, expertise et exigence. C'est grâce au plan d'investissement France 2030 que ces leaders industriels pourront émerger.

Car décarboner ses activités, améliorer son efficacité énergétique, s'orienter vers de nouveaux modèles d'affaires ne signifie pas tendre vers

la décroissance. Au contraire, c'est réduire son exposition aux chocs énergétiques, comme en 2022, où les prix du gaz ont été multipliés par dix. C'est aussi répondre aux attentes croissantes des clients et des investisseurs. Et c'est, surtout, renforcer la pérennité de son activité. Cette électricité décarbonée est donc une opportunité de différenciation et une absolue nécessité dans un monde économique de plus en plus concurrentiel.

Cette électricité décarbonée est aujourd'hui un facteur décisif d'attractivité économique. La France accueillant 1194 projets d'investissement étrangers en 2023, dont 44 % de nature industrielle, les dirigeants d'entreprises considèrent cette électricité comme un atout essentiel pour leurs décisions d'investissement, notamment dans les secteurs industriels tels que l'automobile, l'aéronautique et les semi-conducteurs. La France est en effet l'un des pays les plus engagés, représentant un quart des projets industriels lancés en Europe, et permettant aux entreprises d'atteindre leurs objectifs environnementaux¹. Et c'est aussi un atout pour l'emploi : une entreprise qui investit dans la transition énergétique assure sa survie. À travers ces choix, elle se projette, innove et protège ses équipes et ses activités. À l'échelle locale et nationale, ces investissements soutiennent la réindustrialisation, créent de nouvelles filières et développent de nouvelles compétences. La transition énergétique n'est donc pas seulement un enjeu écologique : c'est une opportunité de créer de nouveaux modèles économiques et de bâtir, avec l'ensemble des acteurs, un nouveau modèle de société.

* ADEME.

Partout en France, les élus locaux prennent des décisions structurantes pour répondre aux besoins de leurs concitoyens. Qu'il s'agisse de développer des réseaux de chaleur renouvelable alimentés par la géothermie ou de valoriser la chaleur fatale, grâce aux moyens du fonds chaleur de 800 millions d'euros, ces projets protègent le pouvoir d'achat des habitants et les finances publiques locales en les préservant des variations incontrôlables des prix du marché mondial des énergies fossiles.

Le défi de la neutralité carbone en 2050 nécessite le volontarisme et les financements des pouvoirs publics, la volonté des entreprises et l'engagement des élus locaux. La transition énergétique est une réalité déjà en marche, portée par des femmes et des hommes qui s'engagent et innovent. À leurs côtés, grâce à une expertise reconnue et des moyens financiers consacrés par l'État (3,4 milliards d'euros en 2024), l'ADEME devient plus qu'un opérateur de l'État : c'est un opérateur de l'économie, au service des entreprises, des collectivités et des citoyens qui agissent.

NOTE

1. Selon le baromètre EY de l'attractivité de la France : https://www.ey.com/fr_fr/foreign-direct-investment-surveys/barometre-de-l-attractivite-de-la-france/barometre-de-l-attractivite-de-la-france-2024.

BIOGRAPHIE

À 57 ans, **SYLVAIN WASERMAN** est diplômé de Télécom Sud Paris (1995), du Theseus International Management Institute (1997) et de l'ENA (2008). Il débute sa carrière en tant qu'ingénieur dans les télécommunications avant de devenir directeur général du réseau GDS-Gaz de Strasbourg en 2009. Pendant dix ans, il est maire de Quatzenheim, puis vice-président de la région Grand Est. De 2017 à 2022, il est élu député de Strasbourg et occupe le poste de vice-président de l'Assemblée nationale. À la fin de son mandat, il se lance dans le conseil en transition écologique pour les entreprises en fondant son propre cabinet qu'il quitte en juillet 2023 pour devenir PDG de l'ADEME.